



VARENNES

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### Varennes remporte le Mérite Ovation municipale

**Varennes, le 3 mai 2005** – La Ville de Varennes s'est vu attribuer samedi dernier le Mérite Ovation municipale pour la campagne d'information aux citoyens du Comité mixte municipal-industriel (CMMI) intitulée « *En cas d'accident industriel majeur, nous savons quoi faire.* ». Décerné par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), ce mérite rend hommage aux municipalités qui se sont distinguées de façon originale par leurs réalisations et les efforts mis en place pour innover et développer des projets pour l'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyens. Dix des soixante projets soumis par différentes municipalités du Québec ont retenu l'attention du jury. « *Nous avons effectué un grand pas vers la mise en place d'une culture de sécurité civile à Varennes et ce mérite démontre que la Ville et ses industries collaborent en toute transparence pour une gestion responsable des risques d'accident industriel* », a déclaré le maire Jean Robert.

Au mois de mars 2004, le CMMI de Varennes lançait une vaste campagne d'information aux citoyens qui présentait tous les risques et les impacts d'accidents industriels possibles sur son territoire, leurs effets sur la santé ainsi que les mesures d'alerte et de protection en cas d'urgence. Tous les foyers et places d'affaires de la municipalité ont reçu une brochure d'information expliquant en détail les mesures à suivre en cas d'urgence. Les institutions publiques telles que les écoles, les centres d'hébergement et les garderies ont été rencontrées par le Service de la sécurité publique de Varennes. Enfin, les citoyens ont pris part à une soirée d'information publique au cours de laquelle ont été présentés les risques, les scénarios d'intervention ainsi que les mesures d'alerte. Les citoyens ont pu échanger avec les représentants des industries membres du CMMI : Pétromont, Dow, Basell et Kronos.

Le CMMI de Varennes constitue un regroupement volontaire de représentants de différentes instances, d'entreprises et de citoyens qui mettent en commun leur expertise pour communiquer les risques et les conséquences d'un accident industriel majeur sur le territoire. En plus des quatre industries membres du CMMI et de la Ville de Varennes, les partenaires sont l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux ainsi que les ministères de l'Environnement et de la Sécurité publique du Québec. Au cours des dernières années, des analyses d'impact, des scénarios d'intervention et des simulations d'accidents ont été réalisés par le CMMI de Varennes.

Enfin, le maire de Varennes, Jean Robert, a mentionné que « la Ville compte poursuivre ses efforts pour informer la population des mesures à prendre en cas de sinistre à Varennes et nous tendons la main à d'autres entreprises qui ont un potentiel de risque à joindre le CMMI ».

Il est possible d'obtenir des informations concernant le CMMI de Varennes et de télécharger la brochure intitulée « En cas d'accident industriel majeur, nous savons quoi faire. » à partir du site Internet de la Ville de Varennes à l'adresse : [www.ville.varennes.qc.ca](http://www.ville.varennes.qc.ca).

- 30 -

Source : Pierre-Guy Dallaire  
Conseiller aux communications  
Ville de Varennes  
Tél. : (450) 652-9888, poste 410  
[communication@ville.varennes.qc.ca](mailto:communication@ville.varennes.qc.ca)